



Evaluation des dossiers déposés en vue de bénéficier du label CollEx

Grille validée par le conseil scientifique du 3 octobre 2018

Richesse de la collection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Volumétrie, complétude, profondeur historique.
Singularité de la collection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rareté des documents sur le plan national. ✓ Capacité à s'insérer dans un réseau thématique national sur domaines disciplinaires concernés.
Originalité de la collection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transdisciplinarité. ✓ Variété des supports (présence d'archives, de manuscrits, de documents audiovisuels, nativement numériques...).
Adéquation de la collection aux besoins de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de laboratoires et d'UFR en lien avec le ou les domaines disciplinaires concernés. ✓ Services rendus autour de la collection.
Visibilité et accès de la collection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Signalement. ✓ Numérisation, conservation. ✓ Activité de PEB. ✓ Nombre de prêts (domicile ou en accès indirect). ✓ S'il existe une bibliothèque numérique, nombre de visites le cas échéant. ✓ Actions de valorisation et de communication.
Moyens affectés par l'établissement au développement de la collection	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Orientations actuelles en matière d'accroissement de la collection (supports, sous-thématiques). ✓ Capacité à susciter des dons. ✓ Budget alloué et personnels affectés

